

**Nouvelles faces nationales des pièces en euros destinées à la circulation**

(2014/C 410/06)

Les pièces en euros destinées à la circulation ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro. Afin d'informer le public et toutes les parties concernées qui doivent manipuler les pièces dans le cadre de leur travail, la Commission publie les caractéristiques des dessins de chaque nouvelle pièce libellée en euros <sup>(1)</sup>.

L'Espagne a modifié le dessin de la face nationale espagnole des pièces de 1 EUR et de 2 EUR qui seront produites à partir de 2015 afin d'illustrer le changement de chef de l'État. Les pièces de 1 EUR et de 2 EUR d'un millésime antérieur portant l'ancienne face nationale espagnole restent valables. Les dessins figurant sur les autres pièces restent inchangés.



1 EUR



2 EUR

**Pays émetteur:** Espagne

**Date d'émission:** janvier 2015

**Description des dessins:** Le dessin figurant sur les pièces espagnoles de 1 EUR et de 2 EUR représente l'effigie du nouveau chef de l'État, Sa Majesté le Roi Felipe VI, de profil tourné vers la gauche. À gauche de l'effigie, dans le sens circulaire et en lettres majuscules, le nom du pays émetteur et l'année d'émission, «ESPAÑA 2015», et à droite la marque d'atelier.

L'anneau externe de la pièce représente les douze étoiles du drapeau européen.

Gravure sur tranche de la pièce de 2 EUR: 2★★, répété six fois, orienté alternativement vers le haut et vers le bas

---

<sup>(1)</sup> Voir JO C 373 du 28.12.2001, p. 1, JO C 254 du 20.10.2006, p. 6 et JO C 248 du 23.10.2007, p. 8 pour une référence aux autres pièces en euros.